RP2 RN - Radioprotection niveau 2 option RN

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TRIHOM

Karine LALLIER 05.57.32.78.85 g-orn-inscription-braud@trihom.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation. Avoir réalisé au moins 3 interventions distinctes en tant qu'intervenant habilité RP1 en zone contrôlée dans un CNPE. Etre titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage ou passerelle) RP CEFRI Niveau 1 option RN en cours de validité (3 ans maxi). Etre titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage) SCN CEFRI Niveau 2 option RN en cours de validité (4 ans maxi). Etre titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage) SCN CEFRI Niveau 2 option RN en cours de validité (4 ans maxi). Etre titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage ou passerelle) CSQ en cours de validité (4 ans maxi).

Prérequis pédagogiques :

Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation. Avoir réalisé au moins 3 interventions distinctes en tant qu'intervenant habilité RP1 en zone contrôlée dans un CNPE. Etre titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage ou passerelle) RP CEFRI Niveau 1 option RN en cours de validité (3 ans maxi). Etre titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage) SCN CEFRI Niveau 2 option RN en cours de validité (4 ans maxi). Etre titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage ou passerelle) CSQ en cours de validité (4 ans maxi).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Appliquer les règles de base de l'exploitant EDF relatives à la radioprotection en tant que chargé de travaux : Faire respecter les procédures et les consignes spécifiques à la radioprotection pour intervenir en zone contrôlée y compris en zone orange et rouge. Expliquer simplement les concepts de base de la radioprotection sur un centre nucléaire de production d'électricité français (Rl, unités, DeD, limites, DATE). Faire le lien entre les risques radiologiques, les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire et les parades associées (EPI, EPC). Expliquer à son équipe et appliquer le principe ALARA (dont le RTR) et la démarche de propreté radiologique. Respecter et faire respecter le suivi dosimétrique pour son chantier. Appliquer et faire respecter les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs. Se situer au sein de l'organisation et des acteurs de radioprotection sur un centre nucléaire de production d'électricité français. Evaluer les conséquence du risque radiologique. Installer, maintenir et replier un chantier en zone contrôlée. Utiliser les principaux matériels de radioprotection. Réagir collectivement en cas de situation radiologique dégradée sur son chantier.

Contenu et modalités d'organisation

Le chargé de travaux et la radioprotection. Accéder et sortir de zone contrôlée. Se déplacer en zone contrôlée. Travailler en zone contrôlée. Spécificités du travail en ZC CNPE Everest. REX ESR. Mises en situation sur Chantier Ecole portant sur l'ensemble des thèmes précités.

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Certification nucléaire - Option Réacteur Nucléaire (RN) - Radioprotection (RP) - Niveau 2 - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseiané

Calendrier des sessions

 Numéro Carif
 Dates de formation
 Ville
 Organisme de formation
 Type d'entrée
 CPF
 Modalités

 00608036
 du 02/06/2025 au 31/12/2026
 Reignac (33)
 TRIHOM
 Non éligible
 FPC